

AR315: Travail de fin d'études

Responsable de l'UE:

Fossion Martine

Autres enseignants:

M. Fossion

Identification de l'UE: AG-AGR-B-315

Site: Pôle agro

Nombre de crédits: 12

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 10 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 3

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 12

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

**Pondération de l'UE pour
le calcul de la mention:** 2

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

TFE	AG-AGR-B-315-A	10 heures
-----	----------------	-----------

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

AR310

Objectif(s)

Le TFE conduira l'étudiant à intégrer l'ensemble de sa formation dans la rédaction d'un TFE.

Il synthétisera des données bibliographiques sur la thématique choisie.

Il réalisera une analyse approfondie et critique des résultats obtenus lors de la recherche menée.

Il rédigera un travail de fin d'étude dans un français correct et en utilisant un langage scientifique précis.

Il composera un poster visuel et attractif présentant une thématique intéressante traitée dans le TFE.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

TFE	<ul style="list-style-type: none">- S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet;- Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche.	<ul style="list-style-type: none">C1: Informer, communiquer et travailler en équipeC2: S'engager dans une démarche de développement professionnelC3: Maîtriser les principes de base de la gestionC4: Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquéeC5: Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomieC6: Assurer le fonctionnement d'unités de production agro-industrielles et biotechnologiques et s'y intégrer
-----	---	--

Contenu

TFE	<p>Le choix du secteur professionnel dans lequel se déroulera le stage et qui fera l'objet de l'étude développée dans le TFE sera en lien avec l'orientation choisie par l'étudiant (Agro-industries et biotechnologies, Environnement, Techniques et gestion agricole). Le choix du lieu de stage est laissé à la liberté de l'étudiant et avalisé par le Conseil de catégorie. Le Conseil de catégorie se réserve le droit de refuser ce choix si le sujet n'est pas suffisamment pertinent/étayé et/ou si l'encadrement en stage n'est pas jugé scientifiquement suffisant.</p>
-----	--

Dispositif d'apprentissage

L'étudiant est pris en charge par un professeur de la catégorie agronomique de la HEPN. Le maître de stage est la personne qui, au sein de l'entreprise, a pour mission d'accueillir, d'encadrer et de contribuer à la formation du stagiaire.

Un jury extérieur sera appelé comme garant scientifique pour participer à l'évaluation du TFE.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
TFE	AG-AGR-B-315-A	<p>Travail écrit 50% + présentation orale 50% : Obligatoires – Représentables – Non dispensatoires</p> <p>Une défense <u>à distance avec devant</u> un jury <u>à</u> <u>aura</u> lieu en fin de quadri et le TFE écrit est déposé <u>en version numérique</u> environ 3 semaines avant la défense (date précisée ds <u>l'échéancier l'horaire de la session</u>).</p> <p>Le poster sous format PDF doit être déposé en même temps que l'écrit, faute de quoi le dossier est considéré comme incomplet et le TFE sera reporté à la session suivante.</p>	<p>Travail écrit 50% + présentation orale 50% : Obligatoires – Représentables – Non dispensatoires</p> <p>Une défense devant un jury a lieu en fin de quadri et le TFE écrit est déposé environ 3 semaines avant la défense (date précisée ds l'échéancier).</p> <p>Le poster sous format PDF doit être déposé en même temps que l'écrit, faute de quoi le dossier est considéré comme incomplet et le TFE sera reporté à la session suivante.</p>

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
TFE	AG-AGR-B-315-A	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

TFE | Dossier de stage y compris les grilles d'évaluation transmis à l'étudiant et déposé sur Ebac connect.